

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ
Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la
coopération intermunicipale : Axe Vitalisation

Rapport annuel d'activités

1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

www.mrccharlevoixest.ca

Adopté le 26 octobre 2021



MISE EN CONTEXTE

Le gouvernement du Québec a mis un outil financier à la disposition des MRC, dont celle de Charlevoix-Est : le Fonds régions et ruralité (FRR), pour l'atteinte des objectifs visés par l'entente de vitalisation. Considérant que la MRC de Charlevoix-Est est qualifiée de dévitalisée, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a conclu une entente de vitalisation avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ainsi, dans le cadre de l'entente du volet 4 du FRR – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, une somme de 5,4M\$ sur 5 ans sera investie par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est pour la revitalisation du territoire. Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a délégué à la MRC la gestion d'une somme de 993 505 \$.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation sont les suivants :

- Encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis particuliers de vitalisation;
- Favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental en région, la MRC et les municipalités locales présentant ces défis;
- Appuyer la réalisation de démarche et d'initiatives de vitalisation sur le territoire de la MRC;
- Agir positivement sur la vitalité du territoire par l'amélioration de services ou d'équipements pour la population, par la réalisation de projets probants sur les plans; économique, social, touristique ou culturel.

Le présent rapport vise à présenter les activités réalisées grâce à cette entente pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE

Le 15 décembre 2021, le conseil des maires a procédé à la nomination des représentants pour siéger, en collaboration avec les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'habitation et du Secrétariat à la Capitale-Nationale, au comité de vitalisation.

Une première rencontre du comité s'est déroulée le 18 mars 2021. L'objectif premier de cette rencontre consistait à brosser un portrait de la vision du comité de la revitalisation économique de la MRC de Charlevoix-Est. Ces premiers échanges ont permis de faire ressortir des axes de vitalisation à prioriser.

**ÉTAT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE :
AXE VITALISATION
AU 31 MARS 2021**

REVENUS	RÉEL 2020
Enveloppe reçue du FRR 2020-2021	993 505 \$
Contribution de la MRC (monétaire)	49 675 \$
Contribution de la MRC (salaires et contributions de l'employeur)	49 675 \$
Total des revenus	1 092 855 \$

DÉPENSES ADMISSIBLES

Dépenses liées à la planification de projets	5 673 \$
Dépenses liées à la réalisation de projets	- \$
Frais d'administration	3 612 \$
Total des dépenses admissibles	9 285 \$

SOMMAIRE

Enveloppe financière disponible	1 092 855 \$
Dépenses admissibles	9 285 \$
Fonds disponibles pour l'année subséquente	1 083 570 \$

Le solde disponible de l'enveloppe 2020-2021 au montant de 1 083 570 \$ sera investi d'ici la fin de l'entente.

DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

Le 12 février 2021, la MRC a procédé à l'embauche d'une agente de vitalisation qui a permis la réalisation du cadre de vitalisation. Ce dernier a été approuvé par le conseil des maires le 17 mai 2021. Le rôle de l'agente de vitalisation consiste en l'accompagnement du comité de vitalisation dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a également pour fonction d'appuyer les organismes et les entreprises du milieu dans la concrétisation de projets de revitalisation économique.

Description	Montant
Salaire et avantages sociaux de l'agente de vitalisation	5 673 \$
Total des dépenses	5 673 \$

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Pour l'année 2020-2021, aucune dépense liée à la réalisation de projets n'a été effectuée.

DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'année 2020-2021, voici les dépenses liées aux frais d'administration de l'entente :

Description	Montant
Location d'espace de bureau	750 \$
Téléphone, Internet et poste	500 \$
Dépenses de bureau et équipement informatique	2 362 \$
Total des dépenses	3 612 \$

CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, la MRC de Charlevoix-Est pourra mettre en œuvre des actions ou des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce premier rapport d'activités 2020-2021 du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Axe Vitalisation, de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 26 octobre 2021, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).